



AVIS DU MAIRE

-
RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Art. L2121.10 du code Général des Collectivités Territoriales

-
Le conseil municipal se réunira à nouveau en mairie,

Vendredi 9 février 2018 à 20h30

Affiché le lundi 5 février 2018

-
ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire

1. Approbation de la charte 2018-2033 du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin
2. Assainissement : gestion de la station d'épuration
3. Aliénation de 4 chemins ruraux : clôture des enquêtes publiques
4. Désignation d'un représentant au Comité de développement de la communauté de communes Creuse Grand Sud
5. Mise à niveau de l'éclairage public, 2ème tranche : demande de subvention au SDEC
6. Mise à niveau de l'éclairage public, 3ème tranche : Demande de concours technique et financier du S.D.E.C . et demande de subvention au titre de la DETR 2018
7. Servitudes ENEDIS
8. Convention de partenariat avec l'ALEFPA
9. Subventions aux familles pour les voyages pédagogiques de l'année scolaire 2017-2018 organisés par le collège Jacques Grancher
10. Acompte sur la subvention de fonctionnement pour 2018 de l'Union Cycliste Felletinoise
11. Service de la garderie du soir
12. Information : DIA, décisions du Maire prises sur délégation du conseil municipal

Questions diverses



Le Maire

Jeanine PERRUCHET